



## « Camus brûlant » et la controverse algérienne. Réponse à Benjamin Stora

Par [Abdellali Merdaci](#) et [Ahmed Bensaada](#)

Mondialisation.ca, 09 décembre 2013

[reporters.dz](#)

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

*Camus ! Toute une histoire ? Evidemment. L'homme comme l'écrivain sont immenses et resteront pour de nouvelles générations encore , ici et ailleurs, un sujet passionnant de lecture et l'objet de polémiques dont les plus évidentes, ici, en Algérie, concernent leur rapport à l'Algérie durant la guerre de Libération. Cette année, s'il y a dans notre pays comme une peur chez les universitaires et les intellectuels (le plus grave serait la paresse) à se pencher à nouveau et publiquement comme on le faisait si bien durant les années soixante-dix et quatre-vingt sur l'oeuvre camusienne, ne serait-ce qu'en raison du centenaire de la naissance de son oeuvre - 1913-2013-, on relève, avec un intérêt certain, qu'en littérature et dans le roman en particulier, des auteurs algériens n'ont pas hésité à s'emparer du sujet. Certains, à l'exemple de Kamel Daoud et Salim Bachi, figurent même parmi les bonnes ventes du dernier Salon international du livre d'Alger. Reporters les interrogera sur leur rapport à l'auteur de L'Étranger, roman de toutes les passions et de toutes les discordes algériennes. En attendant, il ouvre le débat avec une contribution à quatre mains de Abdellali Merdaci et Ahmed Bensaada : un texte qui se veut en premier lieu une lecture-réponse à l'ouvrage Camus brûlant de Benjamin Stora et Jean-Baptiste Périétié, publié chez Stock.*

Reporters.dz

---

Benjamin Stora - qui devait organiser à Aix-en-Provence « l'Exposition Albert Camus » à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain pied-noir d'Algérie - vient de publier *Camus brûlant* (1), cosigné par son assistant Jean-Baptiste Périétié, un ouvrage sur les conditions dans lesquelles il a été « débarqué » de cette manifestation d'hommage par la municipalité de droite de la cité méditerranéenne. Il s'agit, à l'évidence, d'une affaire franco-française, un de ces nombreux épisodes de ce que l'historien Michel Winock appelait « la guerre intellectuelle » (2), aux rôles et aux acteurs presque convenus, qui sait entremêler les attentes de la culture et les outrances de la politique. Cependant Stora s'appesantit, au-delà des péripéties encore obscures de son éviction, sur le « moment Camus » en France et en Algérie. Observe-t-il, relativement à la séquence algérienne l'indispensable distance de l'historien ? Il est vrai que son texte, qui est publié dans une collection intitulée « Parti pris », vaut engagement, relativement à Camus et aux querelles de mémoires qui entourent sa postérité.

Cet engagement a été le nôtre dans un débat public en Algérie, au printemps 2010, sur la présence de l'auteur de *L'Étranger* dans la scène littéraire algérienne. Stora cite nos propos

dans une construction argumentaire absurdemment manichéenne, qui a vite enrégimenté partisans et adversaires de Camus dans une empoignade passionnelle. Sur le fond du débat, sur les perspectives socio-historiques qu'il délimitait, l'historien français, il peut s'agir d'une contrainte éditoriale, a été assez court, pour ne pas faire entendre, ici, les non-dits d'une controverse algérienne autour de Camus et de sa survie algérienne.

### Un rappel des faits

Au début, il y avait une imposture intellectuelle, tombant sur un pays encore assoupi après les péripéties de l'élection présidentielle de 2009. Il était difficile de savoir sous quelle casquette (étoilée) M. Yasmina Khadra, directeur du Centre culturel algérien (CCA) à Paris et écrivain, projetait de faire circuler en Algérie une « Caravane Camus », commémorant le cinquantième de sa disparition. Certes, il s'est défendu d'être l'initiateur de l'événement : « M. Guillaume Lucchini, l'organisateur de la Caravane Albert Camus, était venu me voir pour m'en parler. Son idée m'a séduit », avait-il déclaré (3). M. Khadra n'avait sans doute pas compris que cette séduction ne concernait pas uniquement sa personne, mais aussi (et surtout) l'organisme étatique qu'il était censé représenter.

Cette tournée, envisagée par un haut fonctionnaire de l'État, organisée conjointement avec un obscur « Club Camus Méditerranée », qui devait s'étaler sur toute l'année 2010, était adoubée par le gouvernement et fêtée par une partie de l'élite universitaire algéroise qui a appris, de longue date, à célébrer dans les ruines de Tipasa « Camus l'Algérien ». L'ambiguïté même du cahier des charges de la « Caravane Camus », qui entendait rendre proches l'écrivain et son œuvre aux jeunes générations de lycéens et d'étudiants d'Algérie, se fixait sur la transmission d'héritages. Il ne s'agissait pas moins, à travers cette manifestation, qui ne fut pas sans écho en France, de se réapproprier le prix Nobel de littérature français, d'en confirmer une « algérianité », qui fut accordée à une histoire coloniale. Et à cette seule histoire malheureuse.

Les réactions n'ont pas tardé, qui marquèrent le recul du gouvernement et l'annulation de la « Caravane », suscitant des propos peu amènes - et, surtout, indécents - de M. Khadra envers ses contradicteurs (4), universitaires, écrivains, éditeurs, journalistes, membres du mouvement associatif, et citoyens de toutes provenances, s'insurgeant dans une déclaration publique contre une pseudo-manifestation littéraire aux arrières-pensées labyrinthiques : « Cette alerte est un témoignage pour que nul ne dise qu'il ne savait pas ce qui se trame derrière l'immense entreprise de falsification de l'histoire, de mensonges, de mystifications. Car ce lobby ne continue pas seulement une guerre du passé mais construit la domination néocoloniale d'aujourd'hui. La preuve par le concret reste qu'à chaque émission sur Camus c'est le retour de l'Algérie française quand on nous chantait la séparation de l'art et de la politique ? » (5).

« Falsification de l'histoire », « mensonges », « mystifications » : le retour de Camus dans l'Algérie indépendante s'accommodait de toutes les dérives. Ceux qui voulaient résolument vendre « Camus l'Algérien » à l'Algérie du XXI<sup>e</sup> siècle s'inscrivaient délibérément dans le déni de l'Histoire et, dans l'ordre des savoirs littéraires, dans un douteux révisionnisme.

Comment dire que Camus n'est pas Algérien et ne peut être Algérien dans l'Algérie d'aujourd'hui ? Face à ceux qui défendaient une survivance algérienne de l'écrivain pied-noir, qui monopolisaient les colonnes de la presse et les ondes de la radio, il y avait un barrage pour faire entendre un point de vue différent. Mais ce qu'a été Camus, sa vie et son œuvre, ne peuvent effacer cette épreuve du sang, cette longue guerre qui a redonné leur

nom et leur dignité aux anciens Indigènes de la colonie. À côté des judicieuses analyses de nos amis Mohamed Bouhamidi (6) et Ahmed Halfaoui (7), nous avons proposé sur la « Caravane Camus » et sur ses objectifs – strictement algériens – des contributions publiées dans la presse nationale (8). Ce débat sollicitait la part d'ombre d'une histoire littéraire de la colonie. Nous nous y sommes engagés pour retrouver la mesure d'une pensée, d'une pensée refoulée.

### L'impossible survie algérienne de Camus

Ceux qui ont signé l'« Appel aux consciences anticolonialistes » et ceux qui, comme nous, sont intervenus dans cette controverse, s'élevaient contre une exploitation politicienne de la personnalité et de l'œuvre de Camus dans la « Caravane » qui lui était dédiée dans l'Algérie du cinquantenaire de l'indépendance.

Il y a eu – et il y aura certainement – des manifestations universitaires autour de Camus et de son œuvre en Algérie. L'organisation de la « Caravane Camus », sous l'égide d'un haut fonctionnaire de l'État, et son officialisation par le gouvernement, constituaient un point d'achoppement. Camus est un auteur français : il est juste qu'il soit honoré dans son pays, et le précédent président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, a pu envisager de transférer ses cendres au Panthéon. Cela l'est moins en Algérie où sa seule légitimité, circonscrite dans le temps de l'occupation française, fut celle d'une œuvre littéraire coloniale. C'est une simple question de valeurs. Celles de l'Algérie française, que n'a jamais reniées Camus, ne sont pas celles de l'Algérie indépendante.

Ainsi, c'est cette « algérianité » de Camus, revendiquée par ses bruyants sectateurs, qui ne passe pas. Convient-il de rappeler ici les apories du qualificatif « algérien » dans l'espace colonial ? Dans la colonie française d'Algérie, seuls les Européens étaient reconnus Algériens. Cette éviction des Indigènes de l'identité algérienne est au principe du mythe algérianiste que la littérature coloniale d'Algérie a longtemps soutenu. Camus était dans l'Algérie française révolue un Algérien. Cette qualification juridique, si l'on ne récuse pas les acquis de l'Histoire, ne lui appartient plus depuis le 3 juillet 1962. Il tiendrait du paradoxe de savoir que Camus soit considéré comme un Algérien dans l'Algérie du XXI<sup>e</sup> siècle. À quel titre mériterait-il, plus que tous ces natifs d'Algérie, Européens et Juifs, qui ont combattu la France coloniale, qui ont souffert pour un idéal d'indépendance de leur pays, la qualification d'Algérien et entrerait potentiellement dans la littérature nationale du pays indépendant comme veulent l'imposer certains « camusiens » ?

Il y a, certes, en Algérie, depuis plus d'une dizaine d'années une récupération de l'image « algérienne » de Camus autant dans les cercles universitaires algérois que dans les instances du gouvernement, favorisant une sorte de tourisme littéraire en faisant visiter aux hôtes de l'Algérie les ruines de Tipasa dans une stricte mise en scène inspirée de *Noces* et de *L'Été*. Davantage que la basilique de Saint Augustin d'Hippone, monument universel de la religion chrétienne en Afrique, ce sont bien les ruines de Tipasa, revisitées par Camus, que l'on offre aux dignitaires d'Occident. Cette célébration, foncièrement néo-colonialiste, est une victoire pour ceux qui défendent la survie algérienne de l'auteur de *La Peste*.

Alors même que Hamid Grine (*Camus dans le narguilé*, Paris, Après la lune, 2011 ; *Un parfum d'absinthe*, Alger, Alpha, 2010), le plus « camusien » des écrivains algériens, prend une distance critique d'avec le vécu algérien de l'écrivain pied-noir (9), Kamel Daoud et

Salim Bachi (*Le Dernier été d'un jeune homme*, Alger, Barzakh, 2013) éveillent dans la communauté littéraire, en cette année du centenaire de sa naissance, une mentalité d'« Arabes » au sens « camusien » du terme, dans le registre étroit de la « nostalgie », inapte à penser la réalité politique actuelle du pays. Le signataire de *Meursault, contre-enquête* (Alger, Barzakh, 2013) ne demande-t-il pas exagérément, dans une chronique du *Quotidien d'Oran* (10), dans cette veine - étroite - alimentée en France par les revanchards de l'Algérie française et les affidés de l'OAS, le transfert, à Alger, des cendres de Camus ?



Ces intellectuels qui veulent statufier Camus, en souvenir de la grandeur de l'« œuvre » coloniale, peuvent-ils nous expliquer pourquoi Camus était si proche d'Israël qu'il décrit comme « l'exemplaire Israël, qu'on veut détruire sous l'alibi commode de l'anticolonialisme mais dont nous défendons le droit de vivre, nous qui avons été témoins du massacre de ces millions de Juifs et qui trouvons juste et bon que leurs fils créent la patrie que nous n'avons pas su leur donner » (11), alors qu'il était si loin de l'Algérie indépendante et oublieux des massacres coloniaux d'Indigènes algériens comme en témoigne sa déclaration de Stockholm ?

Une évocation néocoloniale

À l'occasion de la sortie de son livre *Ce que le jour doit à la nuit* (Paris, Julliard, 2008), Yasmina Khadra a fait de nombreuses déclarations où il revendique sa nostalgie « de cette Algérie fraternelle où les Pieds-Noirs avaient leur place » (12), comme si 132 ans de colonisation inhumaine pouvaient simplement se résumer à une idylle romanesque entre un Indigène et une Française. Khadra n'a-t-il pas encore saisi que ce sont les Algériens, encaimés dans leur indigénat, qui n'avaient pas leur place dans cette Algérie-là ?

Dans la conclusion de son ouvrage, Benjamin Stora écrit : « La guerre d'Algérie est finie depuis cinquante ans. Rien se sert de vouloir "rejouer l'histoire" ni de chercher à tout prix à avoir raison aujourd'hui à propos des conflits d'hier » (13). Mais de quoi parle « Camus l'Algérien », sa « Caravane » parcourant les villes d'Algérie, son ombre pesante sur les ruines de Tipasa et le retour solennel de ses cendres dans la terre algérienne ? Le refoulé colonial est de retour. Et aussi ses mots.

Lorsque Stora fut remercié par la maire UMP d'Aix-en-Provence, Michel Onfray a été pressenti à la tête de « l'Exposition Albert Camus ». Mais la « malédiction » Camus l'a poursuivi, lui aussi. Il s'est d'abord attaqué à ceux qui se sont opposés à la « Caravane Camus », les traitant de « plumitifs du régime » (14), négligeant le fait que c'était le « régime » lui-même (représenté par le directeur du CCA, nommé par décret présidentiel) qui désirait que la fameuse « Caravane » sillonne les routes d'Algérie. Ensuite, non sans gravité, la tentative de falsification de l'histoire coloniale par Onfray a provoqué une virulente levée de boucliers de l'autre côté de la Mare Nostrum (15). Ce qui fit dire à la journaliste française Catherine Simon : « De telles contre-vérités historiques, dans la bouche d'un intellectuel français, tout "libertaire" qu'il se proclame, ne pouvaient que provoquer un tollé - le mot est faible - en Algérie. Ignorer, et avec quelle superbe, la violence, fondatrice, de la conquête coloniale et les tombereaux de morts "indigènes" que 130 années de domination coloniale ont laissés derrière elle a quelque chose d'ahurissant » (16). Cela prouve, finalement, que la mission de cette « Caravane » n'était pas si éloignée de celle que dénonçait l'« Appel aux consciences anticolonialistes ».

Sur les deux rives de la Méditerranée, le retour de Camus en Algérie - en fait de la mémoire de Camus - est un prolongement de la guerre d'indépendance, une évocation néocoloniale. En voici un exemple récent. L'enseignant et chercheur français Jeanyves Guérin, un lecteur averti de Camus, en propose une explication, conçue sur la chute du FLN, qui reste le symbole de l'indépendance algérienne : « Après l'indépendance, il [Camus] suscite la vindicte des officiels. Il est catalogué comme un porte-parole de la France coloniale. Cette idée va longtemps perdurer. Les choses changent lorsque l'Algérie du FLN entre en crise. À partir de ce moment, on redécouvre son œuvre [...] Beaucoup de lecteurs algériens comprennent sa résistance à l'indépendance. Ils peuvent la regretter, ils ne la stigmatisent pas. Là est la grande différence avec le temps où le FLN monopolisait l'expression » (17). La critique française lie ainsi la survie algérienne de Camus à une perte d'influence dans la société algérienne du FLN, et sans doute met-il en cause le FLN qui a conduit la guerre d'indépendance, qui a retrouvé dans la violence des armes, une identité et une dignité nationales injuriées par le colonialisme français, qui garde le respect des Algériens. Quelques uns de ses membres, à l'instar d'Ahmed Taleb Ibrahimi (18) s'adressant à l'écrivain pied-noir depuis sa prison de Fresnes, ont certes montré les limites de son discours sur l'Algérie, et surtout en quoi il heurtait une conscience nationale en mouvement ; et, au lendemain de l'indépendance, Malek Haddad a mis un trait définitif sur une histoire coloniale qui ne pouvait plus (re)commencer, qui a proclamé : « Le seul respect que je dois à Camus est celui que je dois aux morts » (19).

Avec Louis Bertrand et Robert Randau, Camus reste une des figures du champ littéraire colonial algérien, dont il aura marqué les évolutions. En 2013, comme en 1962, le refus par les Algériens de ce « colonialiste de bonne volonté » selon l'expression de Raymond Aron (20), réside dans les infranchissables digues de l'Histoire. Albert Camus appartient à l'Algérie française, qui est l'autre nom de la longue relégation des « Arabes ». Cela ne peut s'oublier.

Abdellali Merdaci et Ahmed Bensaada

Cet [article](#) a été publié par le quotidien algérien [Reporters](#), le 1<sup>er</sup> décembre 2013 (pp. 12-13)

[Lire l'article en format « Journal » sur Calaméo](#)



- Notes1. Paris, Stock, coll. « Parti-pris », 2013.2. *Le Siècle des intellectuels*, Paris, Seuil-Points, 1999, p. 7.
3. « Yasmina Khadra : “[J’ai horreur de la manipulation](#)” », entretien avec O. Hind, *L’Expression* [Alger], 4 mars 201.
4. *Ibid.*
5. Le [texte](#) de l’appel est publié dans *Le Quotidien d’Oran* du 1<sup>er</sup> mars 2010.
6. « La dernière trouvaille du lobby colonial. Faire de Camus la réhabilitation de la cause coloniale », *La Tribune* [Alger], 18 mars 2010 ; « Célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l’écrivain. L’art du lobby néo-colonial autour de Camus », *La Tribune*, 31 décembre 2009.
7. « [La caravane Camus et son débat inégal](#) », *La Nouvelle république* [Alger], 08 juin 2010.
8. Ahmed Bensaada, « [Camus, Yasmina et les autres](#) », *La Tribune*, 24 mars 2010. Abdellali Merdaci, [Après la Caravane Camus. Pour une histoire critique de la littérature coloniale](#) », *Les Débats* [Alger], 21-27 avril 2010 ; « À propos de la Caravane Camus. Une inquiétante célébration », *Le Soir d’Algérie*, 15 mars 2010.
9. Ikram Ghioua, « [Hamid Grine à Constantine. La magie des mots, un tournant dans sa vie](#) », *L’Expression*, 29 mai 2012.
10. « [Rapatrier un jour les cendres de Camus](#) », *Le Quotidien d’Oran*, 11 novembre 2013.
11. Connec’sion. Albert Camus à ses amis d’Israël.  
URL: [http://www.connec-sion.com/Albert-Camus-a-ses-amis-d-Israel\\_a532.html](http://www.connec-sion.com/Albert-Camus-a-ses-amis-d-Israel_a532.html)
12. Julia Ficatier, « [Yasmina Khadra : “Mon pays, l’Algérie, est aussi le pays des pieds-noirs”](#) », *La Croix*[Paris], 17 mars 2010.
13. *Camus brûlant*, *op. cit.*, p. 109.
14. Michel Onfray, « [Camus n’a jamais dit “oui” à l’ordre colonial](#) », entretien avec *El Watan* [Alger], 10 août 2012.
15. [Polémique à propos des déclarations d’Onfray sur Camus](#), *El Watan*, 16 août 2012.
16. « [Affaire Camus : Onfray quitte la “pétaudière”](#) », *Le Monde* [Paris], 17 septembre 2012.
17. « [À chacun son Camus](#) », entretien avec Franck Nouchi, Hors-série *Le Monde*, septembre-novembre 2013.
18. « Lettre ouverte à Albert Camus », du 26 août 1959, dans *Lettres de prison*, Alger, Sned, 1987, pp. 46-58.
19. « Le seul respect que je dois à Camus », *An Nasr* [Constantine], 18 février 1967.
20. *L’Algérie et la République*, Paris, Plon, 1958.

---

Abdellali Merdaci : écrivain et universitaire (Constantine, Algérie)

Ahmed Bensaada : Auteur-essayiste (Montréal, Canada)

Articles Par : [Abdellali Merdaci](#)  
et [Ahmed Bensaada](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)